

■ **Somaed SA**, à Fribourg, conseil, conception et réalisation technique de tous produits graphiques, etc. (FOSC du 20.06.1996, p. 3669). Par ordonnance du 24.02.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Par ordonnance du 19.05.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 2848 du 17.07.2003
(01097778 / CH-217.0.137.086-4)